LES ENJEUX

PARIS SPORTIFS | INITIATIVES RSE | JEUX | RÉGLEMENTATION

Cyberharcèlement : Betclic engage ses 5,5 millions de joueurs

Vincent Reynaert
Publié le 16 février 2026 . Lecture estimée : 5 min

Face à la montée des violences en ligne visant les sportifs, Betclic déploie un dispositif structuré qui engage directement ses 5,5 millions de joueurs. Engagement contractuel inédit, sanctions internes, front commun avec les fédérations et partenariat associatif : l'opérateur trace une ligne claire dans un débat sensible pour le secteur.

Le pari sportif repose sur l'émotion. Mais lorsque la frustration d'un résultat se transforme en menaces ou en insultes, on quitte le terrain du supportérisme.

Selon le Comité national olympique et sportif français, 85 pour cent des athlètes déclarent avoir déjà subi du cyberharcèlement. Le tennis, avec son calendrier permanent et ses marchés de paris très fragmentés, figure parmi les disciplines les plus exposées. Des joueuses et joueurs comme Caroline Garcia, Alizé Cornet ou Gaël Monfils ont publiquement dénoncé ces attaques.

Le phénomène n'est plus marginal et ne se concentre pas que sur les sportifs médiatiquement exposés.

Un engagement contractuel inédit dans le parcours joueur

La mesure centrale annoncée par Betclic est d'ordre contractuel. Pour la première fois en France, un opérateur intègre un engagement explicite contre le cyberharcèlement directement dans son parcours d'inscription in-app.

Chaque nouveau joueur devra accepter des conditions générales d'utilisation enrichies d'un volet de responsabilité numérique. Insultes, menaces, propos haineux visant sportifs, entraîneurs, arbitres ou acteurs du mouvement sportif sont formellement proscrits.

Et l'engagement ne reste pas théorique. Les sanctions prévues sont claires : suspension temporaire du compte, exclusion des espaces communautaires, voire signalement aux autorités compétentes en cas de manquement grave. Les 5,5 millions de joueurs déjà inscrits devront accepter ces nouvelles règles pour continuer à utiliser la plateforme.

On est ici dans une logique assumée de régulation privée. L'opérateur crée sa propre norme comportementale à l'intérieur de son écosystème.

Le tennis est certainement le sport le plus concerné par cyberharcèlement. Un sport où les tournois hors ATP sont accessibles sur l'offre illégale et où les joueurs sont très exposés aux réactions des parieurs.

Un front commun avec les fédérations sportives

Betclic ne se positionne pas seul. L'opérateur évoque un front commun réunissant plusieurs fédérations et ligues professionnelles en football, rugby, volley et basket, toutes partenaires de la société bordelaise. La Fédération Française de Tennis soutient également l'initiative, malgré l'absence de partenariat commercial direct.

Ce point est important. Il donne une portée institutionnelle à la démarche et sort l'annonce du simple registre communicationnel. La lutte contre la haine en ligne est présentée comme un enjeu transversal du sport professionnel.

Prévention et accompagnement avec Respect Zone

Deuxième pilier du dispositif : un partenariat avec l'ONG Respect Zone, spécialisée dans la prévention et l'accompagnement des victimes de haine en ligne.

Des kits pratiques seront développés à destination des sportifs afin d'identifier les signaux d'alerte, sécuriser leurs comptes numériques et documenter les attaques. L'approche est opérationnelle. Il ne s'agit pas uniquement de sensibiliser, mais d'outiller concrètement.

Changer les comportements, pas seulement les règles

Betclic annonce également deux campagnes annuelles de sensibilisation. La première, intitulée « Quand on aime le sport, il y a des lignes à ne pas franchir », sera diffusée sur l'application, les réseaux sociaux et dans la presse, avec un objectif de plus de 20 millions de contacts.

“ Le sport a toujours suscité des passions fortes. Le supportérisme a parfois été excessif, bruyant, voire agressif. Ce qui change aujourd’hui avec les réseaux sociaux, c’est l’ampleur et la permanence de la violence. Aucune défaite, aucun résultat, aucun pari perdu ne justifie l’insulte, la menace ou le harcèlement. Avec ce programme, nous assumons un engagement fort. Avec nos partenaires du monde sportif, nous traçons une ligne claire : la passion du sport est une force, qui doit nous rassembler, mais ne jamais nuire à celles et ceux qui le font vivre.

Julien Brun – Directeur général de Betclic Group ”

La citation pose l’ambition : redéfinir une norme culturelle dans un univers où l’intensité émotionnelle est permanente.

Un signal dans un contexte règlementaire tendu

Cette initiative intervient alors que les opérateurs de jeux d’argent sont sous pression croissante en matière de responsabilité sociale et d’intégrité du sport.

En engageant explicitement ses 5,5 millions de joueurs, Betclic déplace le débat. La lutte contre le cyberharcèlement ne serait plus seulement l’affaire des plateformes sociales ou des pouvoirs publics, mais aussi celle des opérateurs dont l’activité est parfois invoquée comme déclencheur.

Reste une interrogation centrale : la capacité réelle à détecter et sanctionner des comportements qui s’expriment souvent hors plateforme. C’est là que se jouera la crédibilité du dispositif.

Mais une chose est certaine. En formalisant cet engagement contractuel, Betclic trace une ligne rouge. Et dans une industrie régulièrement questionnée sur sa légitimité, le signal est stratégique autant que sociétal.